

LE PETIT POLEYMORIOT

N°138 – Octobre 2023



OUVERTURE de la MAIRIE

Horaires

Lundi
8h30-12h00

Mardi
8h30-12h00
14h00-17h00

Mercredi
8h30-12h00

Jeudi
8h30-12h00
14h00-17h00

Vendredi
8h30-12h00

Samedi
9h00-12h30
Le 1er de
chaque mois

04 78 91 90 09
mairie@poleymieux.fr

Création d'un poste d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique)

Afin de sécuriser la traversée, vers l'école, des petits et des grands, nous avons créé un poste d'ASVP qui est tenu par un de nos agents, Stéphane Guichard.

Ses principales missions :

1/ Faire traverser en sécurité au niveau du passage pour piétons vers l'école, entre 8h et 8h30, uniquement pendant les périodes scolaires.

2/ Au niveau du stationnement : identifier les voitures tampons ou les véhicules stationnés sur des emplacements interdits

3/ Faire appliquer les arrêtés municipaux et préfectoraux concernant notamment les interdictions de brûler les déchets verts

Stéphane n'est pas policier municipal, de ce fait ne peut pas délivrer de contraventions mais il est assermenté et pourra ainsi faire verbaliser par la gendarmerie les contrevenants.

Le Maire
Corinne Cardona

INFOS MAIRIE

Stationnement - Petit parking mairie

Pour rappel, le petit parking mairie est propriété privée de la mairie et réservé strictement au stationnement de nos locataires et du personnel communal.

Des panneaux indiquent clairement cet usage.

Nos locataires nous informent ne plus pouvoir partir travailler le matin, leur voiture étant bloquée par d'autres véhicules et se faire « agresser » verbalement par des personnes déposant des enfants à l'école.

Nous vous rappelons que le parking Ampère est pratiquement vide et qu'un peu de marche à pied pour rejoindre l'école ne fait pas de mal.!

D'autre part, il serait bien de relancer les pedibus. La commission sécurité routière peut s'emparer de ce sujet et aider les parents souhaitant faire partie de ce dispositif.

Vous êtes intéressé, adressez un mail sur mairie@poleymieux.fr

La Fibre à Poleymieux

Nous procédons au recensement des personnes qui ont des difficultés pour avoir accès à la fibre.

A priori certains hameaux du village ne sont toujours pas raccordés et Orange traîne pour effectuer les travaux et surtout pour nous répondre.

Merci de vous manifester en mairie : mairie@poleymieux.fr

Indiquer : nom et adresse

Réfection mur montée des Chavannes

Suite à l'envoi de notre lettre recommandée de mise en demeure à la Métropole, ceux-ci lancent enfin les travaux de réparation du mur en pierre situé à hauteur du 195-258 montée des Chavannes.

Les travaux auront lieu du 23 octobre au 30 novembre.

Durant cette période, la circulation sera perturbée et le stationnement interdit au droit de ce mur.

INFOS MAIRIE

Opération récupération de bois

La Mairie procède à la réorganisation du hangar communal du Rebat. Il y a plein de palettes et de planches dont nous n'avons pas l'utilisation.

Samedi 14 octobre de 9h à 11h30, si vous êtes intéressés, venez en récupérer avec voiture et/ou remorque, on vous attend sur place.

Direction Carrefour avant la Croix Rampau, vers la "Caborne des grandes oreilles", prendre la route à gauche et suite jusqu'au hangar

Taxes foncières

Vous êtes en train de recevoir vos avis de taxes foncières.

Nous vous rappelons que le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la commune, et ce depuis 2016.

Ces taux sont ainsi les suivants :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 26.92 %.
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 37.24 %.

La taxe foncière est composée en plus du taux voté par la commune, d'une partie (valeurs locatives) qui évolue avec l'inflation (+7,1 % cette année) et de la taxe liée aux syndicats intercommunaux (syndicat de l'électricité).

Pour rappel la taxe d'habitation n'existe plus, sauf pour les résidences secondaires, et son taux est également identique depuis 2016.

C'est grâce à une gestion sérieuse et saine du budget communal que nous pouvons nous dispenser d'augmenter les impôts fonciers.

Accompagnement demandes titres d'identité

Simplifiez vos démarches avant de vous rendre en mairie !

Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**, gagnez du temps en remplissant la pré-demande en ligne.

Rendez-vous sur ants.gouv.fr

INFOS MAIRIE

Déclaration des ruches

La déclaration annuelle des colonies d'abeilles est obligatoire et permet notamment :

- d'agir pour la santé des colonies d'abeilles en participant à leur gestion sanitaire ;
- d'avoir une meilleure connaissance du cheptel apicole français avec l'établissement de statistiques.

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année, **du 1er septembre au 31 décembre**, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre total et leurs emplacements. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

<https://agriculture-portail.6tzen.fr/>

Rencontres Pôle Emploi d'octobre

Dans le cadre de la semaine des Métiers du Bâtiment du 9 au 13 octobre, Pôle Emploi de Neuville organise une session Détection de Potentiels le **11 octobre** à 9h afin de déterminer un parcours professionnel et valoriser les profils en identifiant les potentiels et en repérant des habiletés socles propres à ce secteur.

Pour les jeunes de moins de 26 ans: réunion d'information sur les métiers de la gendarmerie le lundi **09 octobre** à l'agence Pôle Emploi 4 avenue Carnot Neuville sur Saône.

Plus de 120 métiers sont concernés dans le corps technique et administratif.

INFOS MAIRIE

Actions sociales

Vieillir ensemble, une chance à cultiver !

Dans le cadre de la semaine bleue, nous vous proposons un spectacle **ouvert à tous**, petits et grands, « Billy deux pieds sur terre » joué par des personnes en situation de Handicap, suivi d'un échange sur l'inclusion pour tous.

Lieu: Albigny-sur Saône, espace Henri St Pierre le **samedi 7 octobre à 20h.**



Cette année, nos aînés visiteront le Monastère de Brou **mercredi 04 octobre.** Départ à **13h30** du parking VNF à Couzon.

Après midi récréative et gourmande: 2ème rendez-vous le **mardi 10 octobre** dès 14h à la Tour Risler.

Ateliers prévention santé: 1ère séance le **mardi 17 octobre** de 10h45 à 11h45 à la salle Mont Thou.

VIE ASSOCIATIVE

Ecole de Musique Les Voix du Piano & Do & d'Or vous proposent:

Caf'Conc' **vendredi 6 octobre 19h** avec le groupe "Breath!"
Réunion de Willy Amarat alias « Rewind », beat boxer
éclectique et du saxophoniste sans frontière Lionel Martin
alias Mad Sax.

« Breath! » est un Dj set organique vocal et instrumental
produit à base de souffle.

Du fait de leur parcours et de leurs expériences respec-
tives, les deux musiciens s'inscrivent dans la continuité
d'un art vocal universel qui existe depuis la nuit des temps.

Dans la tradition du human beat box, ils puisent leurs inspirations au sein de
cultures issues des musiques du monde et créent une musique actuelle sin-
gulière mêlant jazz, hip hop et ethno.

Un crossover à venir découvrir !

Renseignements au 06 61 11 27 06 & réservations sur doetdor.com

La bibliothèque

Jusqu'au 15 octobre, venez jouer avec une console Switch mise à disposition
par la Bibliothèque Municipale de Lyon.

Puis, faites l'expérience de la réalité virtuelle avec le casque Oculus Quest du
8 novembre au 17 décembre.

Le CAPS

* **Ateliers Hortense** : 1 place disponible le mardi avec voiturage enfants- 2
places le lundi et 1 le jeudi mais sans voiturage des enfants .

* **Atelier poterie** du samedi (10 dates dans l'année) : encore 2 places dispo-
nibles



VIE ASSOCIATIVE

Commission Culture et Animation

Le comité des fêtes: vide grenier **dimanche 22 octobre** de 7h à 17h, salle des fêtes Claude Pillonel, salle Mont Thou et place de la mairie.

Cette année, Poleymieux rejoint 13 autres communes du Val de Saône-Monts d'Or au **festival Saône en scènes** qui aura lieu du **03 au 26 novembre**. Nous accueillerons la compagnie de l'Eclair avec un spectacle intitulé « Les maux bleus » **samedi 18 novembre à 20h30** à la salle des fêtes Claude Pillonel. Découvrez toute la programmation sur le livret joint. **La billetterie est ouverte !**



Musée Ampère

Fête de la science au Musée Ampère **samedi 14 octobre**.

L'électricité serait-elle magique ? Venez vous frotter aux mystères de la Fée Électricité !

Nos animateurs scientifiques vous dévoileront les merveilles d'une science magique et ensorcelante !

Des ateliers ouverts à tous, sur les thèmes de la lumière et des énergies seront répétés plusieurs fois au cours de l'après-midi.

Vous pourrez les prolonger en famille par une visite gratuite du musée, libre ou partiellement guidée.

Réservation souhaitée mais non obligatoire : contact@amperemusee.fr

DATES A RETENIR

OCTOBRE 2023

06 octobre : Caf'Conc' – Voix du Piano & Do & d'Or- 19h

10 octobre : après midi récréative – Tour Risler à partir de 14h

14 octobre : fête de la science au Musée Ampère

14 octobre : opération récupération de bois – Hangar du Rebat de 9h à 11h30

22 octobre : vide grenier- Salles Claude Pillonel et Mont Thou de 7h à 17h

NOVEMBRE 2023

18 novembre : théâtre « Les maux bleus » – Salle Claude Pillonel- 20h30

Du 03 au 26 novembre : festival Saône en Scènes

RUBRIQUE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Votre pâtisserie-Salon de thé **Do&d'Or** vous propose le **dimanche 15 octobre** le Brunch du dimanche, un dimanche par mois.

Sur réservation jusqu'au samedi 14 octobre midi www.doetdor.com

Merci de transmettre vos articles avant le 20 octobre à : lepetitpoleymoriot@gmail.com
Mensuel distribué par la Bibliothèque